

/ACCÈS AUX SOINS

LES MUTUALISTES ACCOMPAGNENT LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

L'accompagnement au vieillissement de la population se développe avec une offre médicalisée en EHPAD ainsi qu'à domicile.

/SANTÉ CONNECTÉE

SÉMINAIRE DÉDIÉ À LA SANTÉ CONNECTÉE

26 personnes ont fait le déplacement à Assevillers (80) pour rencontrer 4 start-up de la santé connectée.

NUMÉRO 6 / AVRIL-MAI 2018



Ec' Hauts-de-France

/BULLETIN D'INFORMATION MUTUALISTE



© Stock

PROJET STRATÉGIQUE DE L'UNION RÉGIONALE

Les années 2016-2017 qui viennent de s'écouler ont été pour l'Union Régionale de la Mutualité Française Hauts-de-France, une période de profonds changements liés à la fusion et les conséquences organisationnelles qui en découlent.

L'année 2018 sera consacrée, en lien avec l'année du Congrès de la Fédération, à établir pour la Mutualité Française Hauts-de-France, un document de cadrage stratégique à un horizon de 3 ans (2019-2020-2021) construit, débattu de façon consensuelle par une large majorité de ses composantes du Livre II et du Livre III et tenant compte des orientations de la Fédération et des changements d'environnements du monde de la santé.

Cette démarche se déroulera durant toute l'année 2018 et sera jalonnée par 3 repères : le Congrès de la Fédération, notre Assemblée générale annuelle du 25 juin 2018 et l'Assemblée générale de la Fédération en octobre prochain.

Cette réflexion collective s'inscrit dans une déclinaison régionale en Hauts-de-France incarnant le mouvement fédératif de façon décentralisée sur la base d'axes reprenant les missions structurées.

La démarche a été validée et démarrée lors du Conseil d'Administration du 22 janvier 2018.

Le Comité de pilotage, les groupes de travail élus et salariés ont engagé les réflexions avec le soutien méthodologique de Franck Maes, consultant qui nous accompagne et prépare avec les élus et les salariés, la première étape sous la forme d'une réunion plénière fixée le 22 mai prochain.

CHIFFRE DU MOIS

52

% des places en hébergement pour personnes âgées dépendantes sont dans des établissements privés à but non lucratif

Finiss janvier 2016

Francis Formaglio, Président
de la Mutualité Française Hauts-de-France

&

Jean-Philippe Guislain, Directeur
de la Mutualité Française Hauts-de-France



FORMER LES FUTURS KINÉS

La Mutualité Française Hauts-de-France lance son programme de formation à destination des futurs masseurs-kinésithérapeutes. 800 élèves de dernière année sont potentiellement à former dans les 4 écoles que compte la région Hauts-de-France. Partant du constat que ces futurs praticiens, à l'entrée dans l'exercice de la médecine, éprouvent des interrogations en matière technique et administrative, notamment à l'égard des remboursements des frais de santé, le module d'information abordera le conventionnement inter-AMC et les télétransmissions avec les complémentaires santé.

©Istock

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'Assemblée générale annuelle de la Mutualité Française Hauts-de-France se tiendra le lundi 25 juin 2018 à partir de 13h30 à l'hôtel Mercure d'Arras (58 bd Carnot, 62000 Arras).

Ce rendez-vous sera placé sous le signe de la numérisation avec la dématérialisation de l'ensemble des supports.



©MutuHDF



RASSEMBLEMENTS BOUGE

850 collégiens et lycéens de la région, tous inscrits au programme Bouge, se retrouveront pour clôturer leur année scolaire, le 7 juin 2018 à la base de loisirs Axo'Plage à Monampteuil (02), le 12 juin 2018 au plan d'eau du Canada à Beauvais (60).

Au programme : découverte de 50 disciplines sportives !

©MutuHDF

LES MUTUALISTES ACCOMPAGNENT LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Une partie de l'offre d'hébergement a été médicalisée pour se transformer en EHPAD¹ afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes, tout en développant l'offre d'accompagnement à domicile. Parmi les 170 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) que compte notre région, se trouve une structure d'Hospitalisation À Domicile (HAD) pilotée par la Mutualité Française Nord-Pas de Calais – SSAM qui répond aux besoins de 260 patients par jour. L'HAD répond en effet à la volonté des patients atteints de maladies graves, aiguës ou chroniques, de tous âges, d'être pris en charge à leur domicile, dans les mêmes conditions de qualité de soins qu'à l'hôpital. Les patients restent alors chez eux, dans un cadre familial et auprès de leurs proches.

Le HAD répond à une demande croissante de prise en charge à domicile, de la part des patients comme des aidants

Le service HAD assure sur le lieu de vie du malade des soins continus et coordonnés ; les malades sont en effet pris en charge de manière globale tant sur les aspects médicaux et paramédicaux que psycho-sociaux ; la continuité des soins étant quant à elle assurée 24h sur 24h et 7j sur 7.



Dans les parcours de soins, l'HAD se situe d'abord en aval de l'hospitalisation complète (en particulier du MCO²) dont elle permet de raccourcir la durée. En fin d'HAD, la plupart des patients restent à domicile mais une part non négligeable d'entre eux est toutefois ré-hospitalisée.

Implantée sur les territoires de Cambrai, Douai, Dunkerque, Calais et Saint-Omer, l'HAD intervient sur le lieu de vie du malade : domicile, EHPAD, foyer logement, résidences services, établissements médicaux-sociaux (maison d'accueil spécialisée, institut médico-éducatif, maison de l'enfance, appartement de coordination thérapeutique).

Outre le bien être du malade, le maintien à domicile permet en effet d'éviter la désocialisation des personnes âgées et plus généralement des personnes fragiles.

Dans un contexte économique de plus en plus contraint, avec des exigences réglementaires de plus en plus importantes, la filière HAD a maintenu en 2017 un niveau d'activité en réponse aux besoins des prescripteurs hospitaliers ou généralistes.

Ce mode de prise en charge devrait s'amplifier à l'avenir sous l'impact du vieillissement...

La place de l'hospitalisation à domicile dans l'offre de soins est devenue incontournable dans le paysage sanitaire et les pouvoirs publics souhaitent que le dispositif HAD soit un maillon fort dans le virage ambulatoire que vit notre système de santé.

Sur la base des modes de prises en charge en 2017, les activités se traduisent par un accompagnement pour plus d'un quart en soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie, les pansements complexes étant la deuxième activité.

Ces modes de prises en charge mobilisent fortement les équipes soignantes et médico-psycho-sociales pour répondre de manière qualitative et quantitative aux besoins des patients et de leurs familles.

..., en particulier dans les établissements sociaux et médico-sociaux

Les décrets du 6 septembre 2012 autorisent l'intervention des services d'Hospitalisation À Domicile (HAD) dans l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux avec hébergement. Des efforts de coopération restent maintenant et toutefois à poursuivre pour permettre l'accès aux soins en HAD pour les résidents âgés et/ou handicapés des établissements sociaux et médico-sociaux.

« 7% de nos interventions ont été effectuées en EHPAD en 2017, ce qui a permis à plusieurs patients d'éviter l'hospitalisation complète, sans rupture d'accompagnement »,

Anne GROGNET, directrice de la filière HAD, Mutualité Française Nord-Pas de Calais – SSAM.

Les EHPAD : une offre de santé de qualité, pas toujours reconnue à sa juste valeur

Par ailleurs, les fédérations (FHF, FNEHAD, GHMF, FEHAP, Générations Mutualistes, et SYNTERPA) œuvrent pour que les EHPAD puissent intégrer dans le cadre de leur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, des objectifs de coopération pour le recours à l'HAD au bénéfice de leurs résidents, la loi d'accompagnement de la société au vieillissement le prévoyant.

Mobilisation sociale dans les EHPAD et l'aide à domicile

Depuis fin janvier, les personnels et directions des établissements et services pour personnes âgées sont appelés sur l'ensemble du territoire à des journées de mobilisation pour réclamer plus de moyens de l'État et de meilleures conditions de travail.

Les premières mobilisations concernaient les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes et les services à domicile.

La Fédération Nationale de la Mutualité Française partage les préoccupations exprimées par les salariés, les directions, les résidents et les familles

La Mutualité Française, à travers son réseau Générations Mutualistes, représente aujourd'hui 509 établissements et services pour personnes âgées dont 213 EHPAD soit 14 825 places avec

des taux d'occupation supérieurs à 95%.

En effet, elle constate que les besoins d'accompagnement et de prise en charge des résidents augmentent plus vite que les moyens alloués par les pouvoirs publics.

Elle rappelle que les taux d'encadrement des personnels sont insuffisants et impactent directement les conditions de travail et, par répercussion, les conditions et la qualité de la prise en charge des résidents.

Aussi, la pénibilité du travail et l'usure professionnelle qui accompagnent cette situation et qui génèrent de l'absentéisme, placent le reste des équipes sous une pression plus forte encore. Enfin, elle pointe l'organisation des soins qui doit impérativement être revisitée afin que l'accompagnement ne se détériore pas et s'adapte aux publics accueillis.

Il devient urgent de doter les établissements des moyens nécessaires à un accompagnement digne de notre société et d'insister sur les priorités organisationnelles à mettre en œuvre.

Une situation économique précaire

Les résidents entrent dans les EHPAD de plus en plus âgés, plus de 84 ans en moyenne. Le besoin d'accompagnement et de prise en charge des résidents augmente donc chaque jour un peu plus alors que les moyens alloués par les pouvoirs publics ne suivent pas cette évolution.

La stagnation, voire la diminution des financements des pouvoirs publics impactent aussi le reste à charge des résidents et des familles.

De plus à l'image de l'ONDAM³ médico-social dont la progression est limitée, voire les crédits gelés en cours d'année, les moyens budgétaires stagnent ou diminuent.

La réforme de la tarification des EHPAD, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, n'a pas endigué cette tendance.

Elle a même été synonyme de baisse de moyens pour certains EHPAD, qui ont même constaté une baisse du financement de leur Département au titre de la dépendance alors même que celle-ci ne cesse de croître.

La réforme était porteuse de promesses sur le financement du soin, avec une cible de financement à 100% de ce volet du budget des EHPAD, là où il était pratique courante de ne pas totalement l'allouer. La réforme prévoit aussi des réévaluations régulières des besoins en soins, là où les EHPAD fonctionnent aujourd'hui avec des moyens correspondant à des besoins bien souvent non réévalués depuis 10 ans. Malheureusement, l'étalement sur 7 ans de l'objectif de financement à 100% du soin amoindrit largement les bénéfices de cette mesure...

Ces contraintes économiques pèsent sur la qualité de vie des personnels au travail.

Améliorer la qualité de vie au travail pour assurer l'avenir de ce modèle de prise en charge

Depuis plus de 15 ans, des efforts considérables ont été conduits autour de la professionnalisation des équipes et de l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes âgées. Ces structures sont soumises aux contrôles réguliers de différentes autorités administratives (Département, ARS,...) tant sur la qualité de leur activité, que le respect des normes qui leur sont applicables ou encore leur gestion budgétaire.

Par ailleurs, le mouvement mutualiste a pris des engagements forts en faveur de l'emploi. La mise en place du Crédit d'Impôt de Taxe sur les Salaires (CITS) dans le cadre de la Loi de Finances pour 2017 a ainsi permis aux établissements mutualistes de renégocier les conventions collectives pour les évolutions salariales, notamment sur les bas salaires.

La Mutualité Française s'est mobilisée auprès des pouvoirs publics pour essayer d'améliorer les conditions de travail et d'accueil dans les EHPAD depuis plusieurs années. Notre participation constante aux concertations autour de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillesse nous a permis, avec nos partenaires, de rappeler nos attentes et préoccupations en tant que gestionnaires mais aussi en tant que représentants de la population en général.

Fin juillet 2017, la députée LREM⁴ de Haute-Garonne, Monique IBORRA, s'est vue confier une mission sur la question des EHPAD. Cette mission, de courte durée, visait à dresser un état des lieux qualitatif de la situation des EHPAD et à formuler des propositions en vue de travaux plus approfondis sur les conditions de travail et d'accueil ainsi que sur la situation des personnes et la prise en charge des soins.

Dans ce cadre, la Mutualité Française a adressé, début septembre, une contribution à la rapporteuse. Elle a également participé les 5 décembre 2017 et 13 février 2018 à deux tables-rondes à l'Assemblée Nationale sur la question des normes d'encadrement. Une note de positionnement, commune avec la FEHAP, a également été adressée sur ce sujet.



*(1) Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes *(2) Médecine, Chirurgie, Obstétrique *(3) Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie *(4) La République En Marche

VIVIANE CHABBERT, directrice générale de la Mutuelle du Bien Vieillir (MBV), apporte un éclairage sur les EHPAD de demain.



Deux EHPAD comptent parmi les 170 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes de la région : le jardin des deux Vallées de Thourotte et la résidence Hélisende de Rozoy-sur-Serre. L'entité de Rozoy-sur-Serre est gérée par la Mutuelle du Bien Vieillir, qui met à disposition de ses adhérents, 19 autres EHPAD pour personnes âgées et handicapées ainsi que leur famille dans toute la France.

Réforme de la tarification

L'espérance de vie des séniors progresse tout comme leur niveau de dépendance ; d'ici 10 à 15 ans, nos aînés auront 20 années de retraite supplémentaires, et les centenaires ne seront plus des exceptions. Dans ce contexte, cette génération de séniors, qui arrive en masse, aura besoin d'entrer en EHPAD. Le sujet, n'est pas neutre, c'est une réalité. Le cœur du débat concerne le taux d'encadrement des personnels, insuffisant la plupart du temps.

Seuls deux de nos EHPAD répondent de manière satisfaisante à cette problématique. En effet la majorité de nos établissements sont en convergence positive. C'est-à-dire qu'ils doivent, au regard de la forte dépendance de l'ensemble des résidents accueillis, bénéficier de financements supplémentaires afin de recruter des soignants. En cela, la réforme de la tarification permet d'évaluer les besoins en moyen d'accompagnement de chaque établissement, dans une approche pluriannuelle (CPOM, EPRD).

On peut toutefois regretter que l'allocation de ces financements supplémentaires reconnus dans le cadre d'un forfait dépendance et d'un forfait soins soit étalée sur 7 ans et non octroyée en totalité dès 2018.

Des personnels plus heureux au travail

La Mutuelle du Bien Vieillir a conçu le concept « Vitae Clementia » reposant sur le recul des contraintes institutionnelles, la place de la famille et la liberté des résidents. En le développant, la MBV a voulu offrir à chaque résident un mode de vie conforme à ses attentes et en continuité avec ses habitudes à domicile. Chez nous, l'ancien boulanger qui souhaite se lever à 5h du matin comme il l'a fait ces cinquante dernières années, pourra prendre son petit déjeuner dès 5h !

De la même façon pour l'agriculteur à la retraite qui préfère prendre sa douche le soir plutôt que le matin parce qu'il a toujours fonctionné ainsi.

Vitae Clementia a 10 ans et prouve toujours son efficacité sur l'ambiance de travail : un résident qui se sent bien est par conséquent plus facile à accompagner. Les personnels paraissent alors moins stressés.

Redonner de la noblesse à la filière gériatrique

La pénibilité au travail reste toutefois accrue dans toute la filière gériatrique ; une filière qui par ailleurs, est peu reconstruite au regard de la complexité des tâches à effectuer au quotidien.

En effet, les métiers d'infirmiers et d'aides-soignants ont beaucoup changé dans les EHPAD. Les professions se médicalisent au fil des années, l'accueil de personnes handicapées vieillissantes ou de séniors souffrants de troubles neurodégénératifs étant de plus en plus courant. A contrario, les résidents demandent aussi une grande attention de la part des personnels soignants.

La potentialité relationnelle du soignant est essentielle dans les recrutements. Nous avons mis en place plusieurs outils pour pallier aux difficultés de recrutement.

Recrutement : la fibre humaine avant tout

Nous venons de créer un centre de formation sous le statut juridique associatif, au service des membres du groupe MBV Union au sein duquel d'autres activités associatives se sont développées, telles que les services à domicile, les résidences autonomes, l'accompagnement social lié au logement ou l'aide aux tuteurs familiaux.

Le recrutement est un axe essentiel de développement c'est pourquoi nous attachons une grande importance à ce que chaque profil de candidat fasse l'objet d'échanges en commission de recrutement, laquelle regroupe aide-soignant, médecin gériatre et direction.

Tous s'entretiennent de manière individuelle au préalable avec le candidat. Le personnel de direction s'attache au parcours antérieur du candidat et tout particulièrement à repérer ses capacités d'écoute et de bienveillance.

Former pour assurer un fonctionnement durable des EHPAD

Notre centre de formation national situé à Saint-Jean-de-Védas donne la possibilité aux différents professionnels soignants auxiliaires de vie de se former aux spécificités de l'approche relationnelle « Vitae Clementia » complémentaire à leur métier de base.

Les auxiliaires de vie par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) accèdent au diplôme d'État d'aide-soignant, grâce à un accompagnement renforcé sur 2 à 3 ans facilitant leur réussite, ce qui est plutôt encourageant !

Un autre vivier de recrutement consiste à recruter des contrats aidés. Les profils aux grandes qualités humaines sont repérés sur le terrain et rentrent ensuite dans notre parcours de formation pour obtenir un emploi durable. La fibre sociale se repère aussi chez les jeunes en services civiques que nous sommes ravis d'accueillir chaque année.

Je suis aussi particulièrement soucieuse de l'accompagnement des nouveaux arrivants dans leur parcours d'intégration à nos valeurs.

L'avenir des EHPAD se joue aussi dans leur capacité à s'ancrer dans un territoire

L'EHPAD de Rozoy-sur-Serre a 4 ans d'ancienneté. Ses 80 lits ne sont pas tous remplis du fait du secteur très rural dans lequel il est situé. En effet, l'entrée en EHPAD n'apparaît pas comme une évidence dans les campagnes.

Pour autant, l'établissement a su développer une vraie dynamique de territoire ; l'EHPAD propose des services à la personne comme le portage de repas pour le réseau associatif ADMR.

Autre particularité : en l'absence de cantine pour recevoir les classes de maternelles et de primaires de la commune, l'EHPAD met à disposition sa salle de restaurant dans laquelle chaque jour déjeunent aux mêmes horaires, résidents et écoliers.

Les EHPAD de demain doivent devenir des lieux de vie et plus encore, des plateformes de coordination du parcours de vie et de soins.

LA PRÉVENTION SANTÉ À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Jeudi 5 avril dernier s'est tenu à Assevillers le séminaire dédié à la santé connectée organisé par la Mutualité Française Hauts-de-France. 26 personnes ont fait le déplacement pour rencontrer des start-up de la santé connectée.

L'avancée des objets connectés et des innovations dans le domaine de la santé numérique est quotidienne. Les mutuelles, pour certaines d'entre elles, ont déjà exploré les nombreuses possibilités offertes par ces nouvelles technologies (services en ligne, applications mobiles, coaching à distance, etc...).

« La prévention a de plus en plus sa place au sein des objets connectés. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité créer la rencontre entre les mutuelles et plusieurs entreprises innovantes ! C'est l'occasion pour les mutuelles présentes, de découvrir ou redécouvrir sous un nouvel angle, les dernières innovations de services et objets des start-up spécialisées dans la santé numérique ! », explique Aurélie Klein, coordinatrice régionale adjointe, Prévention et Promotion de la Santé.

30 objets connectés par foyer d'ici 2020 en France

Le marché français de la santé connectée est dense au regard des 300 000 solutions d'applications mobiles qu'il comptabilise. « Seules 30 000 applis existaient il y a 6 ans ! », lance dans son propos introductif, David Sainati, invité par la Mutualité Française Hauts-de-France pour brosser l'ensemble du marché de la santé connectée et faire un point sur les dernières tendances. Ce dernier est le fondateur et président de Medapcare, entreprise spécialisée dans l'évaluation des applications mobiles de santé.

La prévention et promotion de la santé a une place certaine à se faire sur ce marché. En effet, la santé connectée propose des solutions, qu'elles soient matérielles ou en prestations de service qui répondent aux besoins d'observance aux traitements, à la simplification de la vie des aidants ou au maintien de l'autonomie par exemple.

Benjamin Raspail de la start-up Happy Visio, présentait le premier site de conférences et d'ateliers personnalisés à suivre en direct en ligne, depuis chez soi, sur des thématiques de santé, de bien-être et de prévention : « on s'adresse surtout aux personnes isolées ou vivant en zone rurale, la solution de e-learning peut aussi s'adresser aux seniors connectés qui ne se rendent pas sur les actions de prévention ».

La sédentarité dans le viseur des applications mobiles

« Qu'est-ce qui est plus dangereux que la cigarette ? La sédentarité ! », rappelle Benoît Fagnou, de la start-up Kiplin. Il est vrai que 70% de la population est sédentaire. À noter que nous sommes sédentaires à partir du moment où nous sommes assis 8h par jour. Et pire encore, nous pouvons être sédentaires et inactifs ! Kiplin veut inverser la tendance et remettre les salariés, les patients, les seniors, etc.. à l'activité physique !

Pour cela rien de tel que le jeu.

On appelle ça la « gamification », c'est le mot à la mode qui signifie utiliser le jeu pour atteindre plus facilement des objectifs. « Le jeu est un fort levier d'engagement », c'est le concept sur



lequel repose la start-up fondée à Nantes ; proposer des solutions connectées pour faire marcher-bouger les salariés des entreprises.

« Nous misons sur le collectif, le digital et le jeu pour faire changer les comportements ».

Dans la famille des applications pour mobiles, était présente la start-up valencienne Dynacare et sa dernière innovation Dynamoove, une application synchronisée avec un capteur d'activité physique. « Nous créons un réseau communautaire entièrement dédié à l'activité physique quotidienne avec des programmes personnalisés », précise le commercial Jérôme Richoux. « Nous venons de lancer l'application Dynamoove, un test d'activité physique confidentiel et gratuit pendant 7 jours. La ville de Maubeuge le met déjà à disposition de ses administrés ».

Et la protection des informations, on en parle ?

Toutes ces innovations, du fait des services qu'elles proposent et de leur installation sur nos supports numériques en particulier nos smartphones, collectent de nombreuses informations sur nous, les utilisateurs.

C'est pourquoi, il existe aussi un cadre légal et des dispositifs de certification dans le domaine de la santé connectée. Le référentiel qualité développé par Medapcare est un gage de fiabilité et de sûreté notamment au niveau de la protection des données personnelles pour les acteurs de la santé et de la protection sociale.

Quand on parle de santé, il convient aussi de respecter une rigueur scientifique et éthique ! « J'ai beaucoup apprécié l'éclairage juridique sur la protection des données ; les mutuelles sont parfois démarchées en direct, le séminaire est l'occasion ici de reposer le cadre car en tant qu'acteur de prévention santé, nous sommes aussi des prescripteurs », Leslie Roussel, référente FNM pour l'animation prévention des Unions Régionales.



QU'EN ONT PENSÉ LES MUTUELLES ?

Recueillir de l'information

« Notre comité départemental organise chaque année une journée thématique ; la santé connectée est une piste pour le prochain rendez-vous. Nous sommes venues prendre des idées »,

Céline Haleine et Geneviève Durand,
MGEFI

Apporter de nouvelles connaissances

« Le séminaire participe à l'acculturation des acteurs de la protection sociale. Le séminaire me donne une meilleure vision sur les start-up, c'est un sujet qui m'intéresse, j'ai déjà participé à une formation sur le numérique »,

Gérard Bauduin,
Harmonie Mutuelle

Rencontrer les innovateurs au service de la santé

« Nous sommes sensibilisés au numérique et développons déjà des outils comme notre portail d'informations et services «Bien vivre son âge» qui donne des conseils de santé pour tous les âges et sur tous les sujets. J'apprécie la formule de ce jour car elle favorise la prise de contacts »,

Aurore Noël,
Apréva Mutuelle

Contrôler l'utilisation de ces nouvelles technologies

« La santé connectée pose beaucoup de questions, notamment sur la protection des données individuelles. Nos adhérents sont demandeurs de ces services mais sont toutefois sensibles au contrôle de leurs informations personnelles »,

Jeanick Tachez,
MGEN

Objets et services connectés : nouvelles opportunités pour les pharmacies mutualistes

8 officines libérales sont à ce jour formées au digital en Hauts-de-France. Ces journées de formation représentent de vraies opportunités à saisir pour les pharmacies mutualistes.

Partant du constat que les innovations numériques et tout particulièrement les objets de santé connectés, sont encore inconnus du grand public alors qu'ils apportent un véritable bénéfice aux patients et que les pharmaciens sont des acteurs de santé légitimes pour les conseiller, David Sainati a formé 8 pharmacies libérales des Hauts-de-France au titre de l'activité de formation proposée par Medappcare.

Il anime des journées de formation à la demande du groupement Pharmacies Référence qui souhaite insérer une offre d'objets connectés dans ses pharmacies adhérentes.

« Mon rôle est de responsabiliser les pharmaciens à l'avenir du digital dans la pharmacie ». La formation consiste à faire prendre conscience de l'intérêt des objets connectés pour faciliter le maintien à domicile des seniors en milieu rural, par exemple.

« L'équipe de la pharmacie apprend à utiliser les outils connectés pour apporter des conseils d'utilisation précis à sa patientèle ».



BOUGE : TOPINAMBOUR, PANAIS ET GINGEMBRE AU MENU DE L'ATELIER NUTRITION

Mercredi 14 mars s'est tenu dans le réfectoire du collège Froehlicher de Sissonne (02), un atelier nutrition Bouge pour les 28 élèves de la classe bilangue de 5ème. Rappelons que Bouge est un programme d'éducation à la santé proposé par la Mutualité Française Hauts-de-France aux collégiens et lycéens de la région.



À la découverte de nouveaux fruits et légumes

Divisée en deux groupes pour mieux profiter de l'atelier, la classe de 5ème s'est lancée dans des tests de reconnaissance des fruits et légumes. Mais attention, pas n'importe lesquels !

Adam, 12 ans : « *c'est bien de goûter des fruits exotiques, je ne connaissais pas* » ; Hugo, 12 ans : « *je suis encore sous le choc du citron vert, c'est très acide par contre j'ai bien aimé la mangue, j'aimerais en manger à la cantine* ».

En effet, l'atelier nutrition conjointement organisé par Céline Nerden, professeur d'EPS¹ au collège de Sissonne et la Mutualité Française Hauts-de-France proposait une diversité de fruits et légumes plus ou moins courants.

« Avec le chef cuisinier Damien Malaboeuf et l'équipe de cuisine de l'établissement, nous avons fait le choix de proposer des aliments moins ordinaires pour attiser la curiosité des élèves. C'est tout l'intérêt de l'atelier ; découvrir des goûts et des textures nouvelles que les jeunes ne consomment pas chez eux »,

Céline Nerden,
aussi référente pédagogique du programme Bouge.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

L'éducation à la nutrition intervient en classe, dès l'école où les enfants acquièrent leurs premières habitudes alimentaires. Les enseignants jouent un rôle clé pour faire connaître aux élèves les effets de l'alimentation sur la santé ou leur apprendre les règles d'un bon comportement alimentaire.

L'atelier nutrition Bouge participe aussi à sensibiliser au gaspillage alimentaire. « *Notre collège s'efforce de proposer des déjeuners thématiques aux élèves pour les éduquer aux goûts. Le dernier remonte à janvier avec un menu spécial Japon mais là encore nous constatons que des assiettes entières partent à la poubelle, c'est dommage* ».

Les élèves ne prennent en effet pas le risque de goûter les produits qu'ils ne connaissent pas d'où l'intérêt de l'atelier pour faire découvrir de nouvelles saveurs. « *Il suffit d'observer le comportement des élèves avant l'atelier, tout ou une partie était réfractaire à l'idée de goûter un aliment inconnu. Après ce dernier, l'approche est différente : les élèves se prennent au jeu et goûtent à tous les aliments* », Anthony Lemoine, chargé de prévention de la Mutualité Française Hauts-de-France.

Bouge : une action transversale

En amont du blind-test alimentaire, les élèves se sont interrogés sur l'influence de l'activité physique sur le corps et la santé. Chacun a mesuré sa fréquence cardiaque et respiratoire selon différents degrés d'intensité d'activité physique ainsi que son niveau d'activité physique. Le constat est éloquent : si la plupart des élèves a une activité physique satisfaisante les jours d'école, la quasi-totalité d'entre eux a un niveau d'activité physique très faible le week-end alors qu'ils disposent davantage de temps libre qu'en classe.

Toutes ces activités sont réalisées en transversalité avec d'autres professeurs ou personnels de l'établissement ; le professeur de SVT exploite les informations obtenues en EPS dans le cadre de son cours sur le fonctionnement du corps humain ; l'infirmière, elle aussi, récupère ces mêmes informations pour mieux conseiller les élèves sur leur alimentation.



Depuis 7 ans, la Mutualité Française Hauts-de-France apporte son soutien méthodologique au collège Froehlicher de Sissonne. Les carences en matière de pratique sportive ou d'équilibre alimentaire sont telles qu'il est important d'inscrire le programme Bouge dans la continuité.

À noter aussi que le collège a inscrit l'action « Bouge... une priorité pour ta santé ! » dans son projet d'établissement dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté (CESC). Le programme Bouge aide les élèves à construire leur vie de futur citoyen en bonne santé en favorisant la création « d'outils » pour bien bouger et bien manger.